Comité de pilotage Natura 2000

07/12/2021 – Braud et Saint Louis

Introduction :
Philippe LABRIEUX

Vice-président du Service Eau et Environnement

de la Communauté de Communes de l'Estuaire

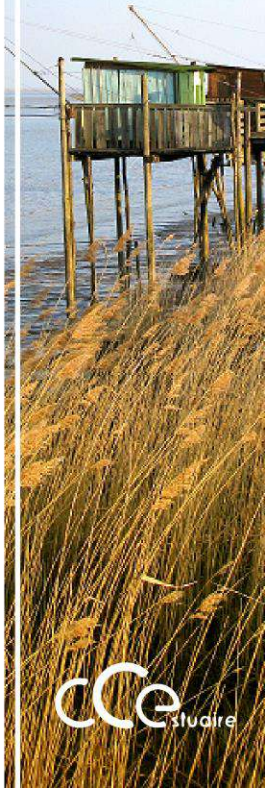

Plan de la présentation

1. Bref rappel sur le fonctionnement de l'outil Natura 2000
2. Bilan de l'animation 2021
3. Prévisionnel de l'année 2022
4. Eléments soumis à l'avis du COPIL
5. Temps d'échange

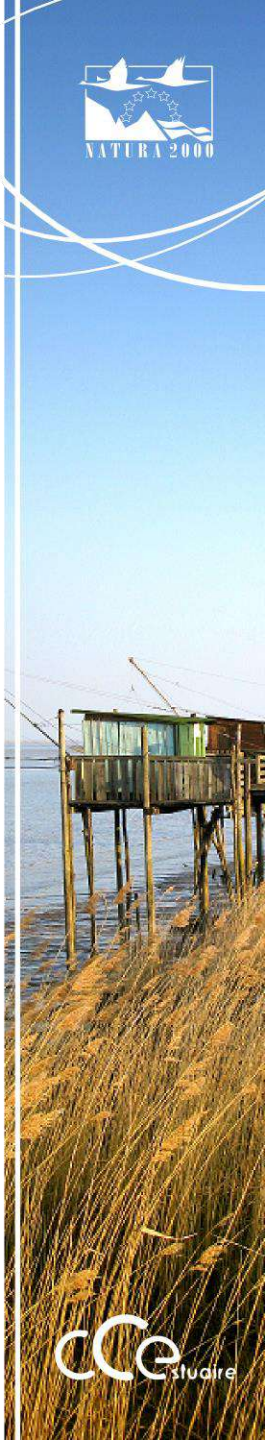

La démarche Natura2000

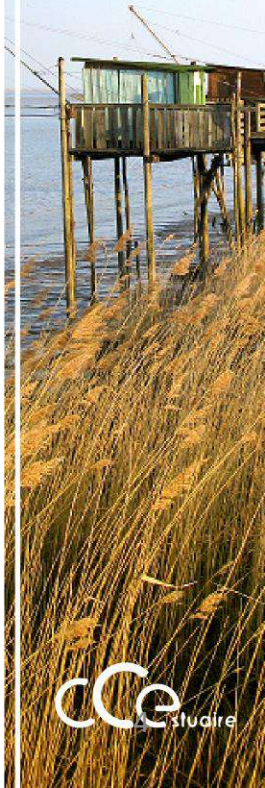

Natura 2000 en bref …

L'origine de la démarche : En 1992, au « sommet de la Terre » de Rio de Janeiro

« *L'Union Européenne s'engage à enrayer la perte de biodiversité en créant un réseau de sites écologiques nommé « Natura 2000 »*

EUROPE

- ✓ 27 000 sites
- ✓ 96 millions d'hectares
- ✓ **18 % du territoire européen terrestre** / 6% de la surface marine
- ✓ 1 567 espèces végétales
- ✓ 966 espèces animales

FRANCE

- ✓ 1 753 sites identifiés
- ✓ 12,9% de la surface terrestre soit 6,9 millions d'hectares
- ✓ **417 espèces animales et végétales concernées**

NOUVELLE AQUITAINE

- ✓ **273 sites concernés**, c'est la région française qui en compte le plus

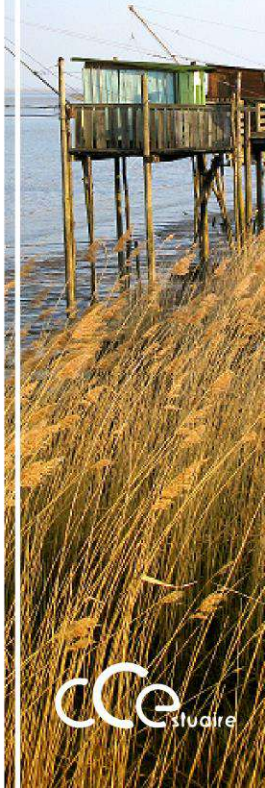

2 Zones Natura 2000

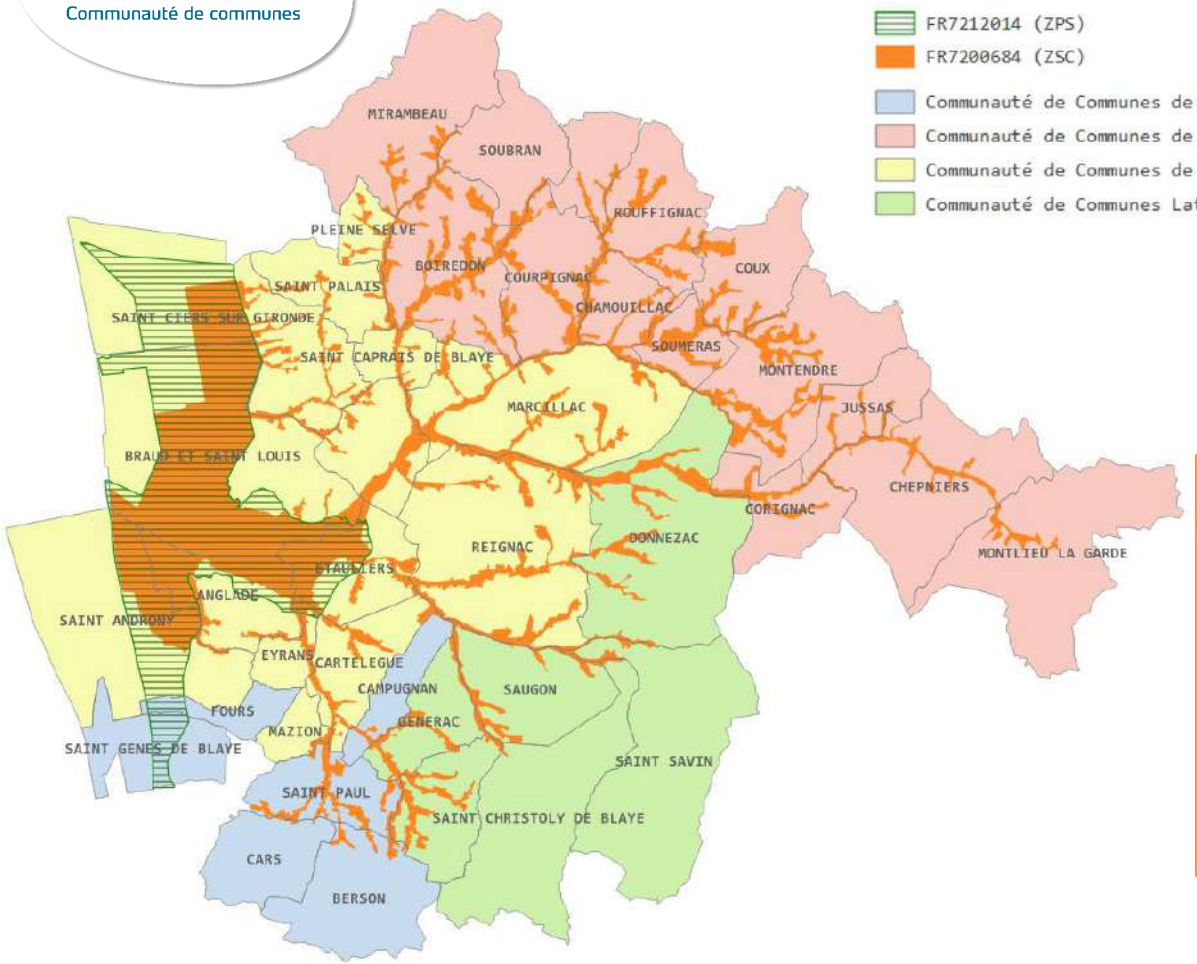

DIRECTIVE HABITATS FAUNE FLORE

ZSC : Zone Spéciale de Conservation (périmètre orange)

Elle concerne les habitats et les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire

DIRECTIVE OISEAUX

ZPS : Zone de Protection Spéciale (périmètre vert hachuré)

Concerne les Oiseaux d'intérêt communautaire

Natura 2000 en bref : un territoire d'exception

ESPECES ANIMALES d'intérêt communautaire :

- 42 espèces d'oiseaux (annexe 1)
- 21 espèces d'oiseaux (annexe 2)
- 3 espèces de mammifères
- 3 espèces d'insectes
- 4 espèces de poissons

ESPECES VEGETALES d'intérêt communautaire:

- 3 protégées au plan national
- 3 protégées au plan régional
- 1 protégée au plan départemental

HABITATS d'intérêt communautaire:

- 7 habitats d'intérêt communautaire
- 18 habitats d'espèces

Natura 2000 en bref : l'organisation de l'animation

Services de l'Etat partenaires

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Structure opératrice désignée :

Communauté de communes

- Animation du Document d'Objectifs, **DOCOB**

- Animation du Comité de Pilotage, **COPIL**

- ✓ 4 objectifs principaux
- ✓ 38 fiches actions

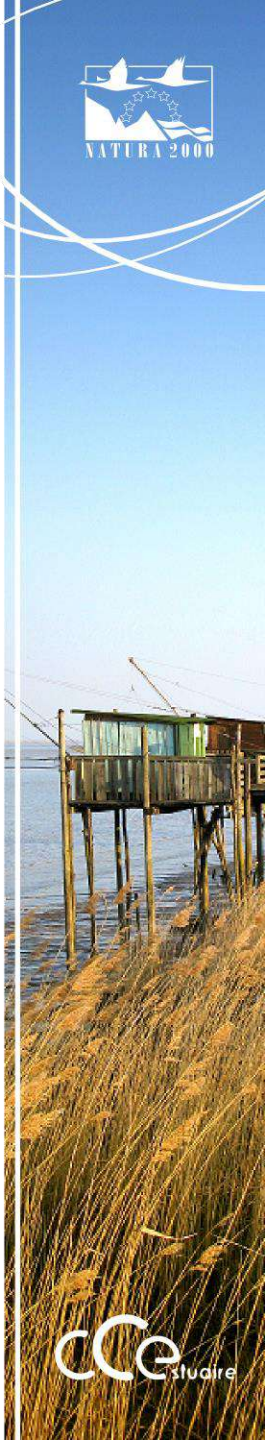

Natura 2000 en bref : les principaux objectifs du DOCOB

LES GRANDS OBJECTIFS DU DOCOB :

- ✓ Reconquérir la qualité et la fonctionnalité des habitats dégradés
- ✓ Préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire
- ✓ Sensibiliser les acteurs locaux et la population aux enjeux du site
- ✓ Améliorer la connaissance des enjeux biologiques et évaluer les résultats

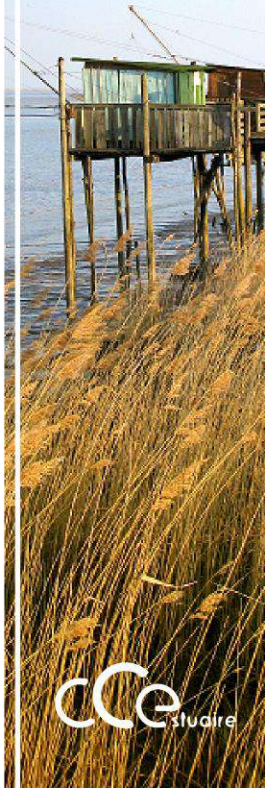

Bilan de l'animation 2021

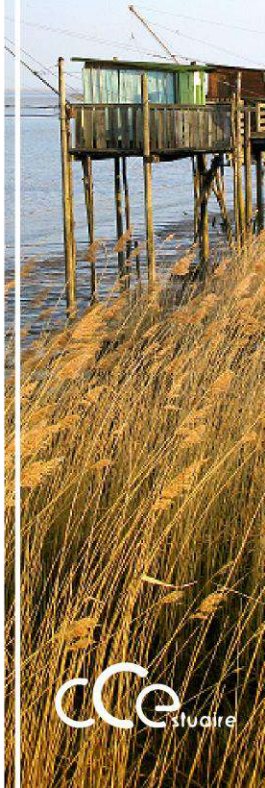

Bilan de l'animation 2021

- Retour sur la mise en œuvre des outils de contractualisation

- Retour sur les études naturalistes en cours

- Identification d'un nouvel habitat à enjeu : un milieu tourbeux à Donnezac

- Bilan des actions de sensibilisation

- Point sur l'avancement de la procédure de validation du périmètre étendu côté Charente Maritime

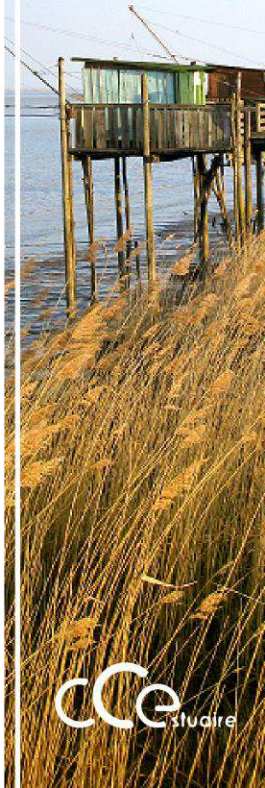

La charte Natura 2000

POUR QUI: Propriétaires / Collectivités / ayants droits hors SAU

POUR QUOI : Reconnaissance des pratiques / Exonération de taxe foncière

DUREE : 5 ans d'engagement

Chiffres de l'année 2021

- 1 renouvellement d'adhésion
- 3 nouvelles demandes d'adhésion
- 12,3 hectares engagés (propriétaires privés et vignobles)

BILAN

10 Chartes signées sur la période 2011-2021

325 ha engagés

- Structures engagées : Fédération de chasse, de pêche et SEPANSO
- Milieux engagés : prairies humides, boisements alluviaux, mares

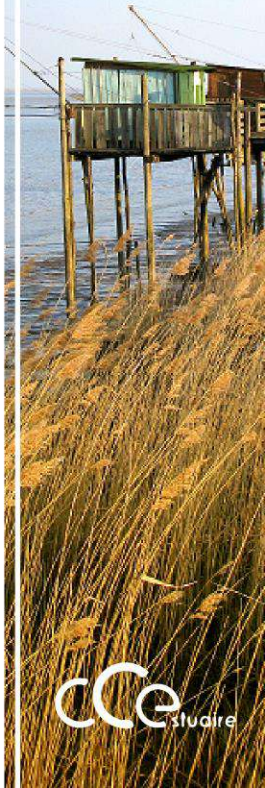

Les contrats Natura 2000

POUR QUI : Propriétaires / Collectivités / ayants droits hors SAU

POUR QUOI : Subventions sur des travaux de restauration / fauche / achat matériel / pâturage /….

DUREE : 5 ans d'engagement

BILAN

19 Contrats signés sur la période 2011-2021

102 ha engagés = 225 936 €

Structures engagées : Particuliers, associations (FDC33 et LPO) et communes (Braud, Marcillac)

3 nouveaux contrats pour l'année 2021 :

- Dispositif de lutte contre le Vison d'Amérique (AGERAD)
- Restauration d'une prairie mésohygrophile envahie par les Cotonniers (propriétaire privé)
- Maintien de l'ouverture d'une prairie mésohygrophile par pâturage et fauche (propriétaire privé)

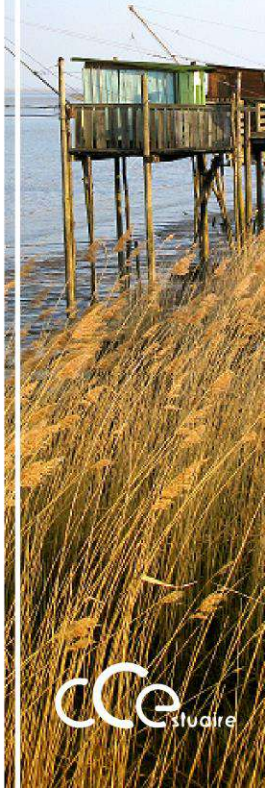

Zoom sur le contrat Vison d'Amérique

MODE VEILLE NORMALE

1 contrôle mensuel des 41 radeaux du territoire, renouvellement éventuel du matériel

Aucune trace de présence

Maintien du MODE VEILLE NORMALE

Confirmation d'une trace de présence

MODE VEILLE RENFORCEE

Renforcement du dispositif de surveillance en mode normal par l'ajout de 10 radeaux supplémentaires. Les radeaux sont relevés toutes les 2 semaines durant 2 mois maximum.

Aucune observation supplémentaire

Observation supplémentaire qui vient confirmer une présence

MODE PIEGEAGE

Si la présence d'un Vison est confirmée lors du mode veille renforcée, le mode piégeage est déclenché. 10 pièges à Vison sont déployés sur le site où a eu lieu l'observation pendant 2 fois 4 nuits ou 10 nuits consécutives.

Putois ? Vison d'Amérique ? Vison d'Europe ?
Un doute ?
Vos observations nous intéressent !

Putois d'Europe

Vison d'Amérique

Vison d'Europe

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

POUR QUI : Agriculteurs

POUR QUOI : Subventions pour des pratiques respectueuses des prairies, réduction fertilisation, remise en état d'une prairie

DUREE : 5 ans d'engagement

Chiffres de l'année 2021

- **25** dossiers MAEC

- **66 hectares** engagés pour la première fois
- 56 hectares engagés par renouvellement

- **25 916 €** montant des aides reversées sur l'année (pour les nouveaux contrats, paiement sur la campagne 2021)

BILAN

Surface cumulée depuis 2012 : 1 720 ha

Surface estimée en permanence (marais principalement) : **850 ha**

Soit : 1 386 000 € ou 91 dossiers individuels depuis 2012

Les MAEC, quoi de neuf sur la campagne 2022 ?

Rappel sur la procédure d'engagement au dispositif MAEC :

- Un engagement volontaire, rien d'obligatoire ;
- Le parcellaire doit se trouver au sein du périmètre du PAEC ;
- Réalisation d'un diagnostic d'exploitation (gratuit) afin d'accompagner l'exploitant dans sa démarche et le choix d'une MAEC pertinente ;

- Finaliser la demande d'engagement lors de la Télédéclaration PAC ;

Organisation de la campagne 2022

- **Renouvellement automatique des engagements MAEC qui arrivent à échéance (sont concernés les engagements signés en 2015-16-17 et ceux de 2021)**

- **Possibilité d'engager de nouvelles surfaces pour une durée de 1 an. Pour faciliter cette démarche, n'hésitez pas à prendre contact avec le chargé de mission (07.78.47.66.37)**

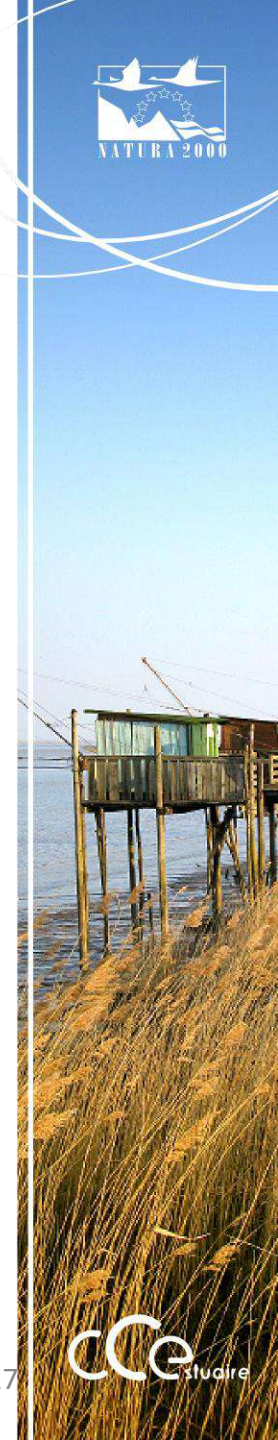

Réflexion sur la question de la semence locale

Divers projets d'ensemencement

Première prairie / renforcement de la banque de graines / restauration écologique …..

Problématique commune

Trouver une semence productive et résistante aux conditions édaphiques et climatiques locales

Une solution à envisager :

La semence locale

Semence Nature
Semons sauvage et local

Retour sur les études naturalistes en cours

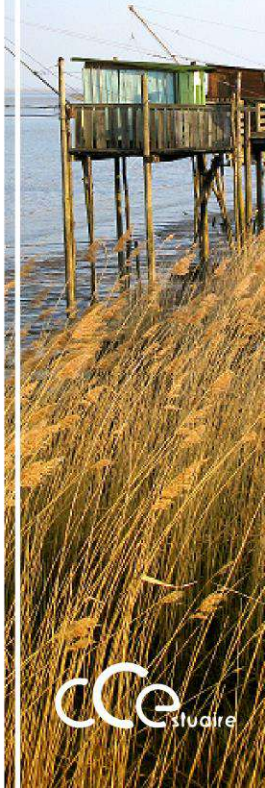

Suivi – Cistude d'Europe

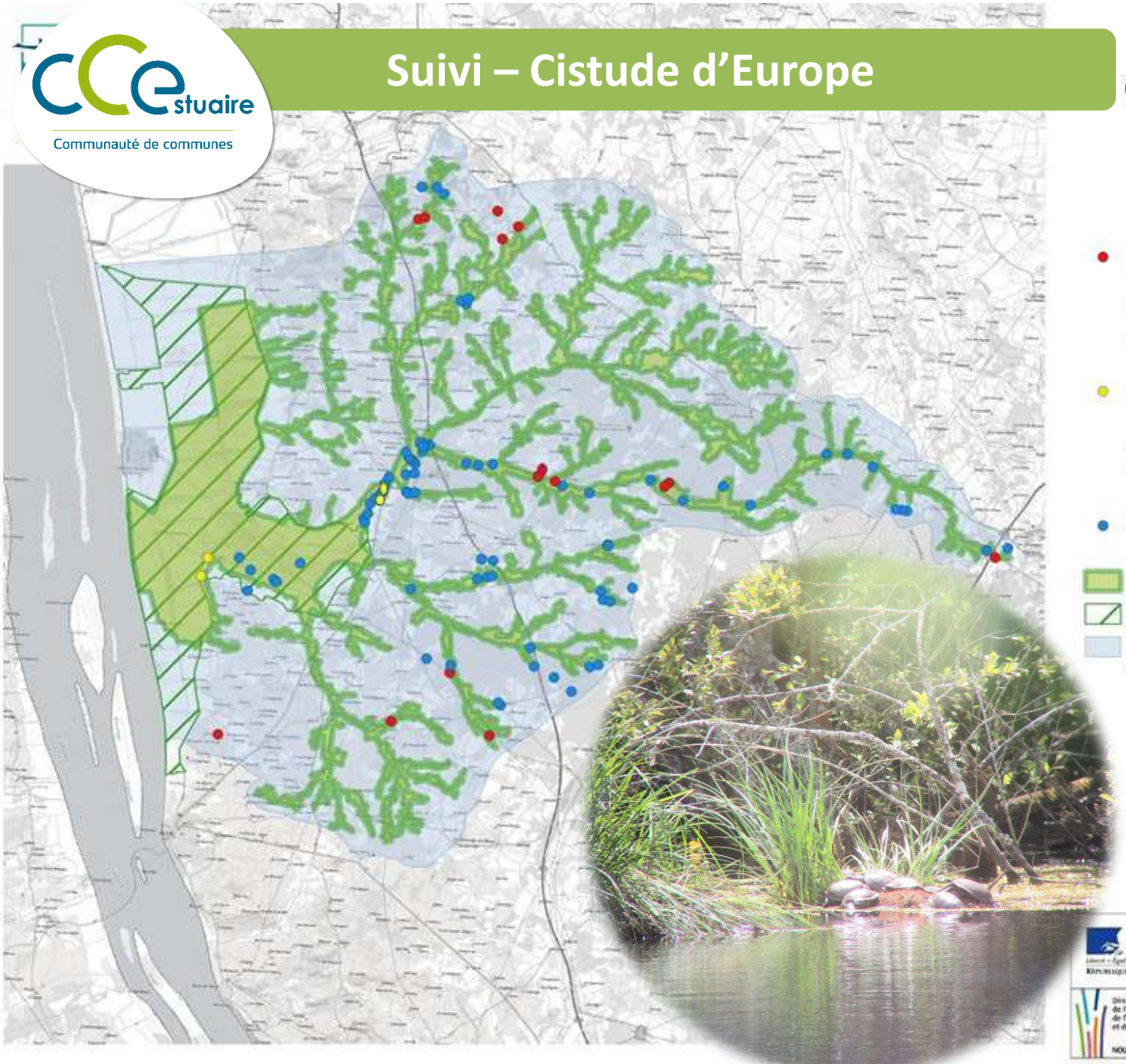

2022 – Phase N°2 du suivi

Lien vidéo

Cette espèce est protégée, sa manipulation est interdite en dehors du cadre d'un suivi scientifique.

Une réponse envisagée pour APP - 2022

Busard cendré

Réflexion en cours

- Le projet : *Estimation des populations nicheuses de rapaces diurnes sur les marais de la rive droite de l'estuaire de la Gironde.*

- *Espèces concernées :* *Busard des roseaux / Busard cendré / Milan noir / Bondrée apivore / Circaète Jean-le-blanc / Elanion blanc*

- Extrait du DOCOB identifiant les menaces : disparition des espaces favorables à la nidification due à la fermeture des milieux et à l'augmentation de l'emprise agricole / un risque de mortalité important

- Démarche en collaboration avec le site Natura2000 « Marais et falaises des côteaux de Gironde » (Charente-Maritime)

Ce projet sera déposé d'ici la fin d'année en réponse à l'appel à projet émis par la DREAL Nouvelle Aquitaine. Si il est retenu, le suivi débutera courant 2022.

Identification d'un milieu Tourbeux sur la commune de DONNEZAC

Milieu tourbeux

Lagune

Tourbière de Donnezac

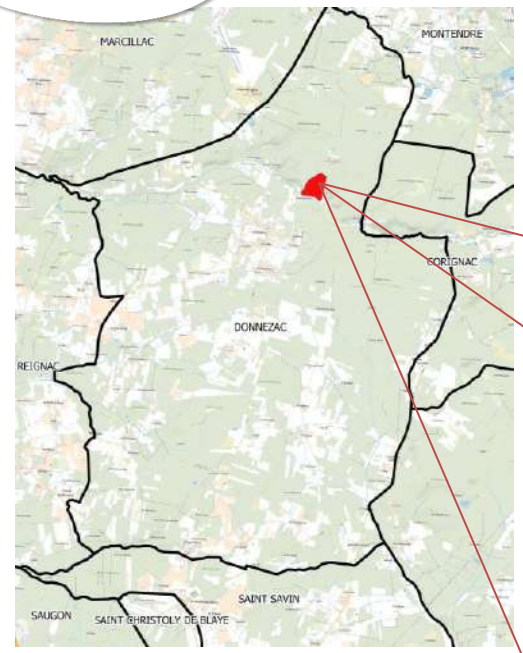

Surface estimative de la tourbière :

Surface +/- 1 ha

Suite à donner courant 2022-23 :

- **Déterminer précisément les habitats**
- **Mise en place d'une stratégie foncière**
- **Identifier un gestionnaire**
- **Réflexion sur la mise en place d'un statut de protection**
- **Réflexion sur une évolution du DOCOB (FSD / objectif / fiche action)**

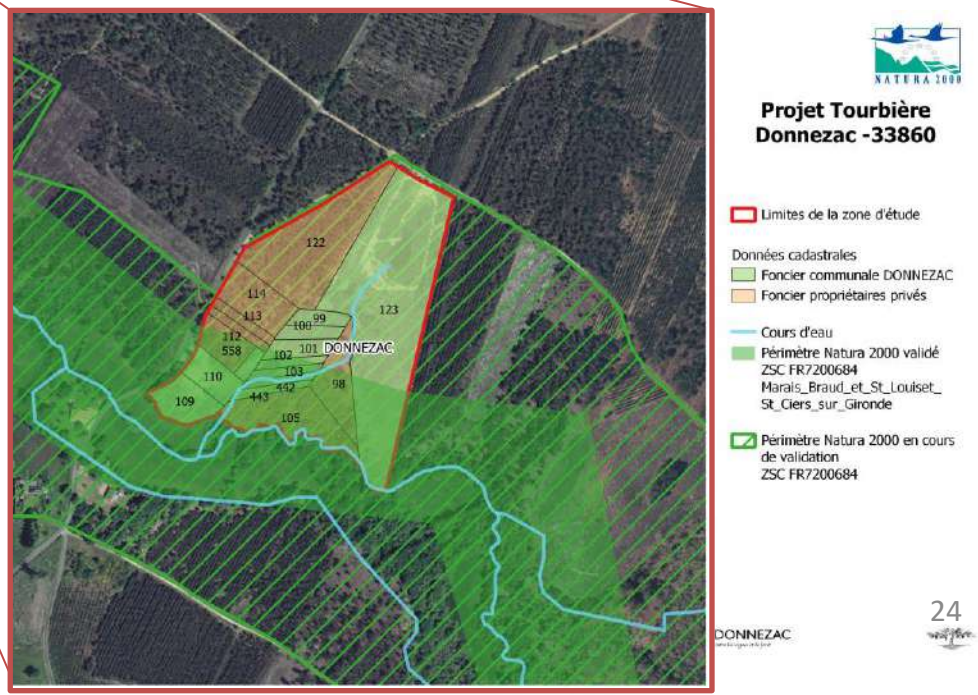

Retour sur les actions de sensibilisation

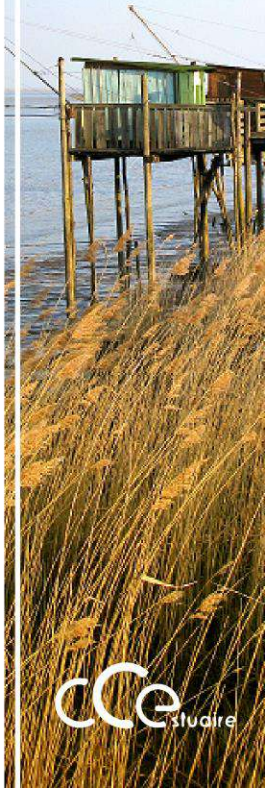

Sorties naturalistes - 2021

Edition du jeu « enquête de découvertes »

Objectif O3-2 « Sensibiliser le public sur les richesses naturelles du site »

<u>But du jeu :</u> sensibiliser le public scolaire (primaire) sur les espèces faunistiques et floristiques

- **2021** est une année test pour le jeu qui a été mis en place dans l'école primaire de Val de Livenne (*50 élèves*).

- **2022** élargissement du jeu à l'ensemble des écoles primaires du territoire de la CCE (*environ 15 classes et 400 élèves de CM1 et CM2*)

Suivre l'actualité Natura 2000

Site web de la CCE :
onglet environnement

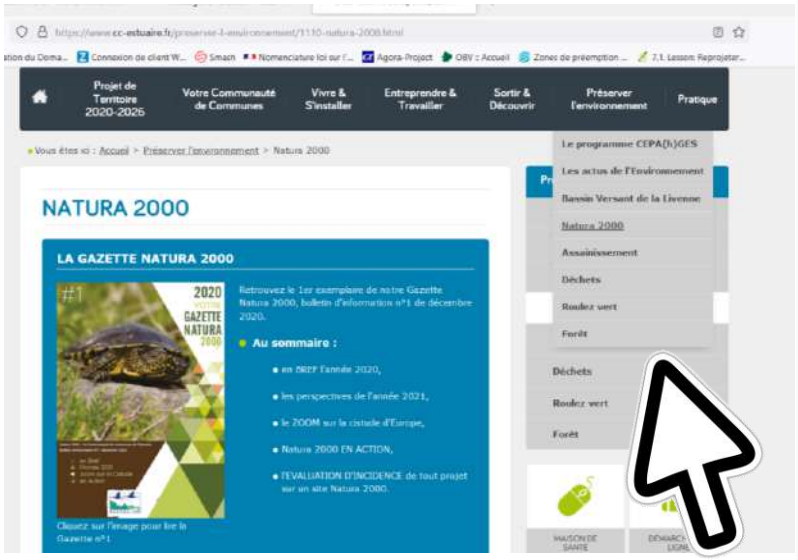

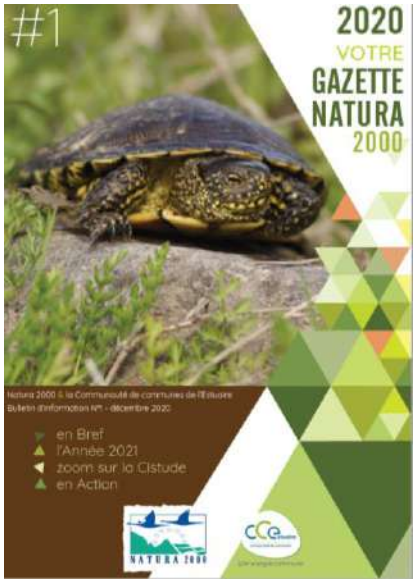

Edition 2020

Edition 2021
à venir …

?

Extension de périmètre – ZSC côté Charente-Maritime

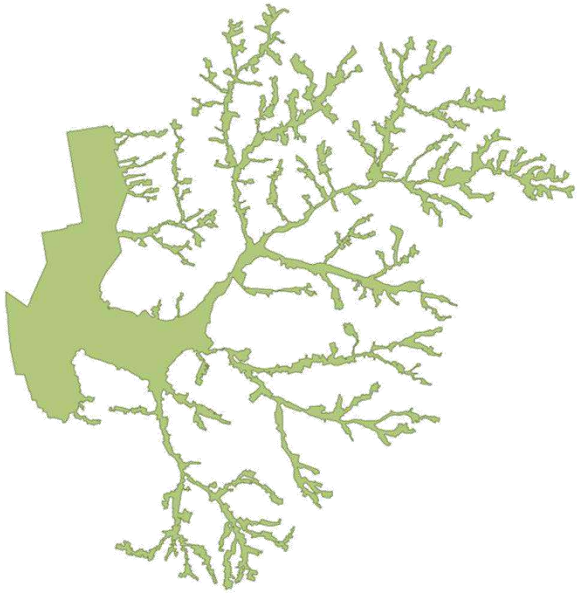

Extension de périmètre, quelques éléments de contexte

2007 - 2012

- Lancement de la démarche
- Proposition et validation du périmètre d'extension par le COPIL
- Extension non validée suite à un refus des communes du côté 17

2012 - 2021

- **Mise en place de l'animation sur l'ensemble du périmètre côté girondin depuis 10 ans par la CCE**
- La validation de l'extension de périmètre est suspendue.

2021- 2022

- Risque de contentieux européen pour l'Etat français
- Relance de la phase de validation par les services de l'Etat

- **Intérêt du périmètre étendu :**

- Une meilleure prise en compte des habitats et des espèces d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides.
- Une synergie des actions entre le DOCOB et le Programme Pluriannuel de Gestion du bassin versant de la Livenne
- Une opportunité accrue de financements pour les acteurs du territoire
- Mise à jour des données environnementales qui pourront servir de base pour l'élaboration des documents d'urbanisme

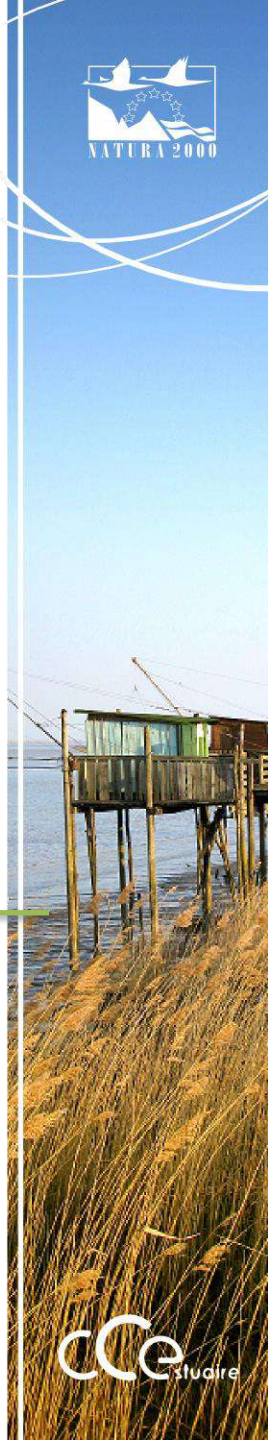

Procédure de validation en cours

- **24/11/2020** : Validation de la démarche de relance concernant la validation de l'extension de périmètre par le COPIL
- **29/06/2021 :** Temps d'information auprès des communes de Charente-Maritime concernées
- **Automne 2021 :** Organisation de temps d'échange par la CCE auprès de chacune des communes concernées
- **Printemps 2022 :** (à venir)
  Le lancement de la phase de consultation des collectivités par courrier pour recueillir leurs observations relatives au périmètre proposé.
- **Courant 2022 :** Transmission du périmètre au Ministère de la Transition Écologique (validation scientifique finale par le MNHN) puis envoi à la Commission Européenne.

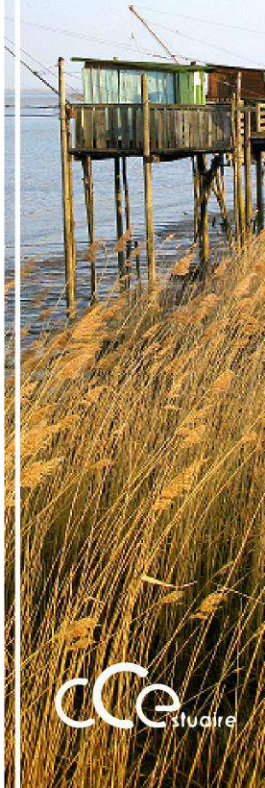

Périmètre d'extension en cours de validation

11 159 ha

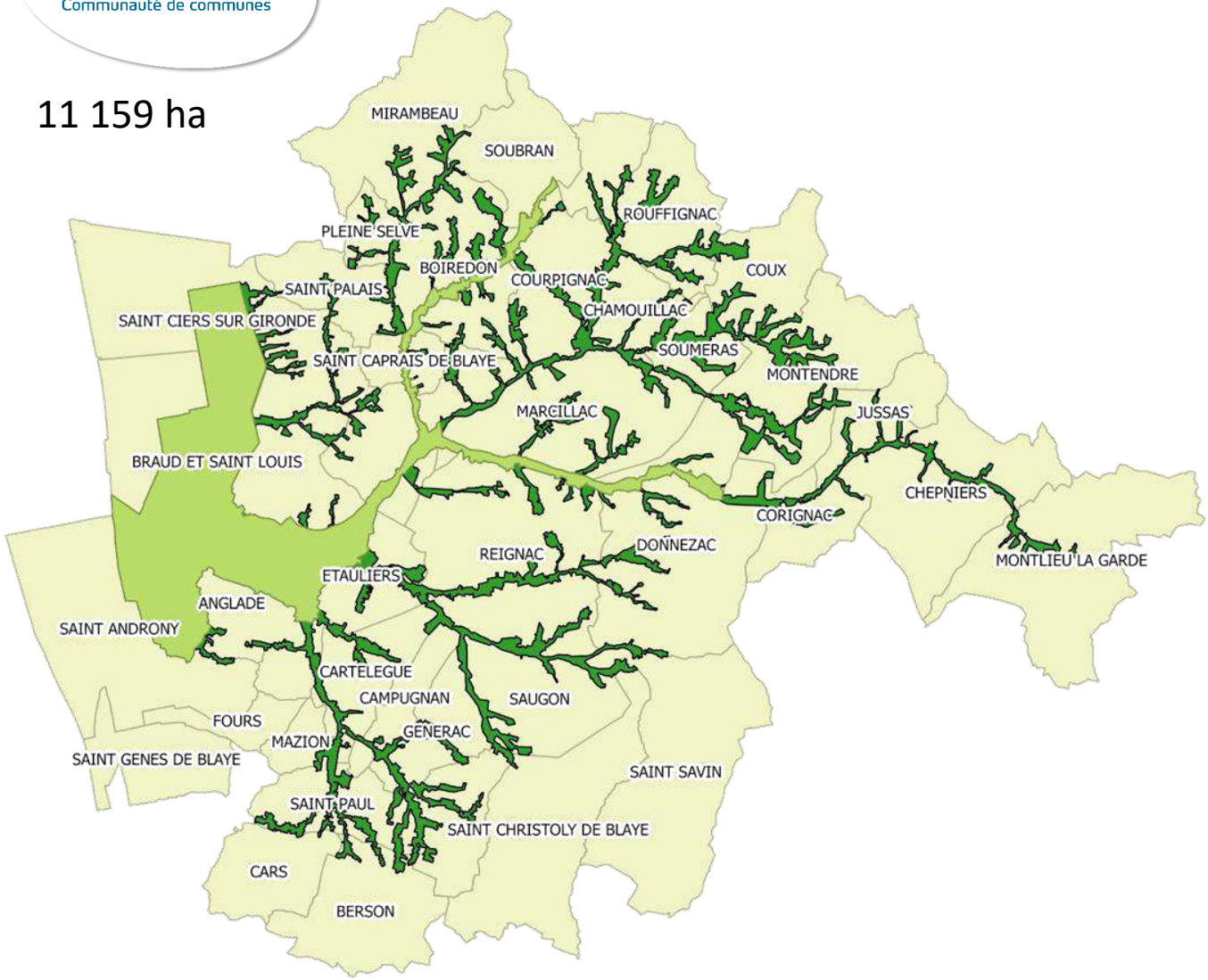

Perspectives 2022

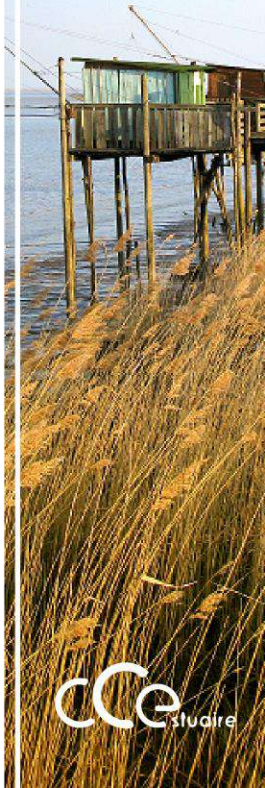

Les perspectives 2022

Animation :

- ✓ Poursuivre l'accompagnement des dossiers de contractualisation (contrat / charte)
- ✓ Poursuivre l'animation du PAEC et la mise en œuvre de l'outil sur le territoire

- ✓ Accompagner la mise en place du projet autour de la Tourbière de Donnezac

Poursuivre les actions de sensibilisation

- ✓ Accompagner la mise en place du jeu « enquête de découvertes »
- ✓ Intervention pédagogique auprès du CFM
- ✓ Sorties naturalistes
- ✓ Assurer l'actualisation des différents supports de communication

Participer à l'amélioration de la connaissance scientifique du site

- ✓ Poursuivre la mise en œuvre du suivi Cistude d'Europe, *Emys orbicularis*
- ✓ *Le cas échéant, accompagner l'élaboration du suivi sur les rapaces*

Autres sujets envisagés

- ✓ Avancer les réflexions sur l'évaluation et l'actualisation du DOCOB et de ses données
- ✓ Avancer les réflexions autour des problématiques agricoles (semence locale)

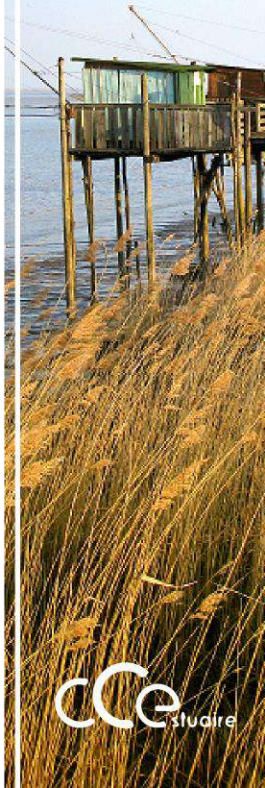

Proposition d'une évolution de la fiche action B11

<u>Fiche action B11</u> « REDUCTION DES CAUSES DE MORTALITE DU VISON D'EUROPE ET DE LA LOUTRE LORS DE LA LUTTE CONTRE LES ESPECES CLASSEES NUISIBLES » dans le cadre des actions de préservation du Vison d'Europe

<u>Points proposés à l'évolution</u>

- **Mise à jour du contexte suite à l'observation d'un Vison d'Amérique sur le territoire en 2018 puis en 2021.**
- **Mise à jour du contexte réglementaire autour du piégeage :**
  - Trappe à Vison obligatoire sur chaque cage (5x5 cm)
  - Période d'ouverture de la trappe du 1er avril au 31 juillet
- **Possibilité d'achat de radeaux à empreintes ou autres outils permettant la réalisation des suivis sur les espèces ciblées (Contrat Nat2000).**

<u>*Une note concernant l'évolution de cette fiche action sera transmise par mail à l'ensemble de membres du COPIL. La note reste aussi consultable au siège de la CCE. Sans opposition dans un délai de 1 mois après sa publication, cette mise à jour sera considérée comme approuvée par l'ensemble des membres du COPIL Natura2000.</u>

Points proposés à la validation

Les éléments suivants sont soumis à validation par le Comité de Pilotage :

- ❑ **Le bilan 2011-2020 et avancées 2021**
- ❑ **Le prévisionnel global pour l'année 2022**

_____

- ❑ **Actualisation de la fiche action :**

  fiche action B11 « REDUCTION DES CAUSES DE MORTALITE DU VISON D'EUROPE ET DE LA LOUTRE LORS DE LA LUTTE CONTRE LES ESPECES CLASSEES NUISIBLES » dans le cadre des actions de préservation du Vison d'Europe

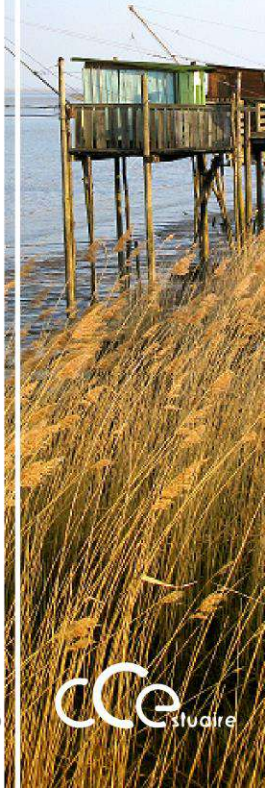

Merci pour votre écoute

Clément PIGNON
Chargé de mission Natura 2000
clement.pignon@cc-estuaire.fr
Tél. 07.78.47.66.37
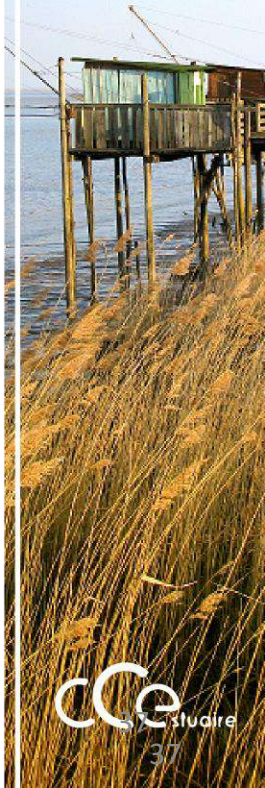
Communauté de Communes de l'Estuaire
38 Avenue de la République
33820 Braud et Saint Louis
www.cc-estuaire.fr